REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

038-263810350-20230628-23-24-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 05/07/2023

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - CCAS DE MEYLAN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 26381035000011

POSTE COMPTABLE: CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SAINT MARTIN

D'HERES

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: CCAS (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'etablissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixta, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné - budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	11
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16 17
B2 - Section d'Investissement - Détail des recettes	
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
Al.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésoretie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de converture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujents à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R, 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (artícle R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300.5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Julia Cojul
B - Engagements hors bilan	g Oli .
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Ohjei
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	26

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	27
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

30

D2 - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽²⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

⁽³⁾ Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

⁽⁴⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

⁽⁵⁾ Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

⁽⁶⁾ Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

	Code INSEE 38229	CCAS DE MEYLAN CCAS	C. 20	22
F		L INFORMATIONS OFNERAL FO		

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	 Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0.00	0.00	0.00	0.00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct, et remb, dette en capital/recettes réelles de fonct, (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Lès ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre

comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'aggiomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	Ī
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la sulvante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- (1) Rappeter les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formet.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

Æ		
Ш	II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l ii l
Ш	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
П	VIIIE DIENOEMDI E	A4
Ш	VUE D'ENSEMBLE	<u>) Al </u>

	EX	ECUTION DU	BUDGET		
		DI	EPENSES		RECETTES
REALISATIONS	Section de fonctionnement	A	1 458 345,85	G	1 518 829,10
DE L'EXERCICE mandats et titres)	Section d'investissement	8	6 526,61	H	12 711,69
			+	•	+
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	C (5	0,00 si déficit)	1	0,00 (si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D (5	0,00 si déficit)	J	0,00 (si excédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 464 872,46	= G+H+I+J	1 531 540,79
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00
REALISER A REPORTER EN		C		1	
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00

DETAIL DES RESTES A REALISER

1 458 345,85 = G+I+K

1 464 872,46 = G+H+I+J+K+L

= H+J+L

6 526,61

= A+C+E

= B+D+F

= A+B+C+D+E+F

Section de fonctionnement

Section d'investissement

TOTAL CUMULE

RESULTAT CUMULE

1 518 829,10

1 531 540,79

12 711,69

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽²⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes,

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	350 980,00	190 717,07	113 401,15	0,00	46 861,78
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 063 020.00	1 009 572,78	0,00	0,00	53 447,22
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	139 700,00	132 916,13	0,00	0,00	6 783,87
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0.00	0,00	0,00	0,00	00,0
То	tal des dépenses de gestion courante	1 553 700,00	1 333 205,98	113 401,15	0,00	107 092,87
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 300,00	157,34	0,00	0,00	1 142.66
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	1 513,20				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 556 513,20	1 333 363,32	113 401,15	0,00	109 748,73
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	12 000,00	11 581,38			418.62
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	12 000,00	11 581,38			418,62
	TOTAL	1 568 513,20	1 344 944,70	113 401,15	0,00	110 167,35
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits emp	oyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	20 000,00	26 228,51	0.00	0,00	-6 228,51
70	Produits services, domaine et ventes div	276 000,00	146 086,70	42 399,68	0,00	87 513,62
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 203 500,00	1 149 504,38	145 009,69	0,00	-91 014,07
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,40	0,00	0,00	-1,40
Т	otal des recettes de gestion courante	1 499 500,00	1 321 820,99	187 409,37	0,00	-9 730,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 500,00	9 598,74	0,00	0,00	-3 098,74
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 506 000,00	1 331 419,73	187 409,37	0,00	-12 829,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0.00	0,00	100000000000000000000000000000000000000		0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0.00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	1 506 000,00	1 331 419,73	187 409,37	0,00	-12 829,10
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 000,000	0,00	0,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	79 118,74	6 526,61	0,00	72 592,13
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	82 118,74	6 526,61	0,00	75 592,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	2000		and the second
	Total des dépenses financières	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
45	Total des opé, pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	85 618,74	6 526,61	0,00	79 092,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0.00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	85 618,74	6 526,61	0,00	79 092,13
	Pour information	(2) 0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	00,0	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 130,00	1 130,31	0,00	-0,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf,	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0.00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00	1.0.4
	Total des recettes financières	4 630,00	1 130,31	0,00	3 499,69
45	Total des opé, pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tot	al des recettes réelles d'investissement	4 630,00	1 130,31	0,00	3 499,69
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00		114	190
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	12 000,00	11 581,38		418,62
041	Opérations patrimoniales (1)	0.00	0,00		0,00
Tota	al des recettes d'ordre d'investissement	12 000,00	11 581,38		418,62
	TOTAL	16 630,00	12 71 1,69	0,00	3 918,31

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
B 004 5	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

- $(1) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	. 11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	304 118,22		304 118,22
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 009 572,78		1 009 572,78
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)	de la companya de la	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	132 916,13		132 916,13
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	157,34	0,00	157,34
68	Dot, aux amortissements et provisions	0,00	11 581,38	11 581,38
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 446 764,47	11 581,38	1 458 345,85
D 0	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^e BA	(8) 0,00	440	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)	an tear of the late	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	6 526,61	0,00	6 526,61
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)	10	0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)	and the second	0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	6 526,61	0,00	6 526,61
	Pour information	M. Alexandria (I. C.	2 2 . 30	0,00
D (001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires,

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	1 11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	26 228,51		26 228,51
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	188 486,38		188 486,38
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 294 514,07		1 294 514,07
75	Autres produits de gestion courante	1,40	0.00	1,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9 598,74	0,00	9 598,74
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
•	Recettes de fonctionnement – Total	1 518 829,10	0,00	1 518 829,10
R 002	Pour information 2 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	1 130,31 0,00	0,00	1 130,31 0,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00 <i>0.00</i>	0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° BA	0,00 (8) 0,00	0,00	0,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Prov. pour dépréciat° immobilisations (4) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)	00,0 00,0 00,0 00,0 00,0 00,0 00,0 00,	0,00 0.00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 11 581,38 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 11 581,38 0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
_	Recettes d'investissement – Total	1 130,31	11 581,38	12 711,69
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

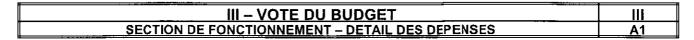
⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap/	Libellé (1)		Crédits employés (ou restant à employer)			
art (1)		Crédits ouverts		Charges	Restes à	Crédits
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	réaliser au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général	350 980,00	190 717,07	113 401,15	0,00	46 861,78
604	Achats d'études, prestations de services	29 520,21	23 861,80	612.00	0,00	5 046,41
60623	Alimentation	120 020,00	92 875,90	10 520,00	0,00	16 624,10
60628	Autres fournitures non stockées	1 700,00	388,87	0,00	0,00	1 311,13
60632	Fournitures de petit équipement	2 812,21	2 648,47	00,0	0,00	163,74
60636	Vêtements de travail	1 100,00	264,00	0,00	0,00	836,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	1 348,64	0,00	0,00	2 651,36
6135	Locations mobilières	10 477,10	9 707,90	769.20	0,00	0,00
61558 6156	Entretien autres biens mobiliers Maintenance	1 000,00 5 000,00	0,00 4 464,43	0,00 0,00	0,00 0,00	1 000,00 535,57
6161	Multirisques	8 162,48	8 162,48	0,00	0,00	0.00
6182	Documentation générale et technique	538,00	537,80	0,00	0,00	0,20
6184	Versements à des organismes de formation	6 000,00	3 400,00	0.00	0,00	2 600,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	600,00	581,84	0,00	0,00	18,16
6226	Honoraires	2 000,00	108,00	0,00	0,00	1 892,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	324,00	0.00	0,00	1 176,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 470,00	4 240,72	1 139,40	0,00	1 089,88
6236	Catalogues et imprimés	2 600,00	2 559,13	38,06	0,00	2,81
6247	Transports collectifs	4 800,00	3 103,00	0,00	0,00	1 697,00
6251	Voyages et déplacements	800,00	5 984,48	0,00	0,00	-5 184,48
6256	Missions	500,00	0,00	00,00	0,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	0.00	0,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 500,00	4 939,43	322,49	0,00	2 238,08
627	Services bancaires et assimilés	500,00	302,34	0,00	0,00	197,66
6281	Concours divers (cotisations)	2 280,00	1 886,84	0,00	0,00	393,16
62878	Remb. frais à d'autres organismes	130 000,00	19 027,00	100 000,00	0,00	10 973,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 063 020,00	1 009 572,78	0,00	0,00	53 447,22
6331	Versement mobilité	11 940,00	12 339,00	0.00	0,00	-399,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 820,00	3 086,00	0,00	00,00	-266,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 940,00	10 862,00	0,00	0,00	5 078,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 890,00	0,00	0,00	0,00	1 890,00
64111	Rémunération principale titulaires	453 610,00	378 607,13	0,00	0,00	75 002,87
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	8 540,00	9 440,76	0,00	0,00	-900,76
64114 64118	Personnel titulaire Indemnité inflat° Autres indemnités titulaires	0,00	1 800,00	0,00	0,00	-1 800,00
		90 010,00 199 360,00	93 309,57 202 681,93	0,00 0.00	0,00 0,00	-3 299,57 -3 321,93
64131 64134	Rémunérations non tit. Personnel non tit Indemnité inflat°	0,00	900.00	0,00	0.00	-3 321,93 -900,00
64138	Autres indemnités non tit.	29 450,00	40 422,03	0,00	0.00	-10 972,03
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	98 520,00	119 759,00	0.00	0,00	-21 239,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	104 300,00	89 444,03	0,00	0,00	14 855,97
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.J.C.	9 930,00	9 779,00	0,00	0,00	151,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	29 959,20	28 191,13	0.00	0,00	1 768 07
6458	Cotis, aux autres organismes sociaux	3 410,00	3 639,40	0,00	0,00	-229,40
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 340,80	3 719,20	0,00	0.00	-378,40
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	1 592,60	0,00	0,00	-1 592,60
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	139 700,00	132 916,13	0,00	0,00	6 783,87
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 417.26	0,00	0,00	-1 417,26
6561	Secours d'urgence	500,00	50,00	0.00	0,00	450,00
6562	Aides	23 600,00	16 508,58	0,00	0,00	7 091,42
6573	Subv. fonct. Organismes publics	35 000,00	35 000.00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	80 200,00	79 857,67	0.00	0,00	342,33
658	Charges diverses de gestion courante	400,00	82,62	0,00	0,00	317,38
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTA	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	1 553 700,00	1 333 205,98	113 401,15	0,00	107 092,87
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 300,00	157,34	0,00	0,00	1 142,66
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	157,34	0,00	0,00	842,66
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	1 513,20			2,00	V,90
†	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 556 513,20	1 333 363,32	113 401,15	0,00	109 748,73
	= a+b+c+d+e	1 000 010,20	1 000 000,02	113401,15	0,00	100 (40,13

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	12 000,00	11 581,38			418,62
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	12 000,00	11 581,38			418,62
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 000,00	11 581,38			418,62
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	12 000,00	11 581,38			418,62
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	1 568 513,20	1 344 944,70	113 401,15	0,00	110 167,35
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du	calcul de	s ICNE at	u compte	66112 (2)
DOMEST MA	valual ac	<u> </u>	O COLLIBRO		-,

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

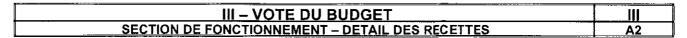
⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)		Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)	· ,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	20 000,00	26 228,51	0,00	0,00	-6 228,51
6419	Remboursements rémunérations personnel	00,00	546,33	0,00	0,00	-546,33
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	20 000,00	25 682,18	0,00	0,00	-5 682,18
.70	Produits services, domaine et ventes div	276 000,00	146 086,70	42 399,68	0,00	87 513,62
706	Prestations de services	226 000,00	137 897,37	42 399,68	0.00	45 702,95
70872	Remboursement frais par budget annexe	50 000,00	8 189,33	0,00	0,00	41 810,67
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 203 500,00	1 149 504,38	145 009,69	0,00	-91 014,07
7473	Participat° Départements	270 000,00	210 808,15	144 181,00	0,00	-84 989,15
7474	Participat° Communes	920 000,00	920 000,00	0,00	0,00	0,00
7477	Participat ^a Budget communautaire et FS	2 500,00	237,44	543,00	0,00	1 719,56
7478	Participat° Autres organismes	11 000,00	18 458,79	285,69	0,00	-7 744,48
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,40	0,00	0,00	-1,40
758	Produits divers de gestion courante	0,00	1,40	0,00	0,00	-1,40
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	1 499 500,00	1 321 820,99	187 409,37	0,00	-9 730,36
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	6 500,00	9 598,74	0,00	0,00	-3 098,74
7713	Libéralités reçues	4 000,00	2 748,73	0.00	0.00	1 251,27
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	561,01	0,00	0,00	-561,01
7788	Produits exceptionnets divers	2 500,00	6 289,00	0,00	0,00	-3 789,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	1 506 000,00	1 331 419,73	187 409,37	0,00	-12 829,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	Mix exercises of		0,00
7	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	1 506 000,00	1 331 419,73	187 409,37	0,00	-12 829,10
	Pour information cédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Dont 776

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'élablissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou lièes à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	79 118,74	6 526,61	0,00	72 592,13
2183	Matériel de bureau et informatique	8 282,26	5 294,02	0,00	2 988,24
2184	Mobilier	10 000,00	947,31	0,00	9 052,69
2188	Autres immobilisations corporelles	60 836,48	285,28	0,00	60 551,20
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	82 118,74	6 526,61	0,00	75 592,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
274	Prêts	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
1	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	85 618,74	6 526,61	0,00	79 092,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	30 50 50 50	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	85 618,74	6 526,61	0,00	79 092,13
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00		<u> </u>	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

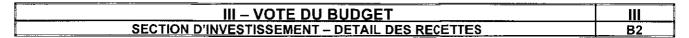
⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, Df 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Df 041= Rf 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
_13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 130,00	1 130,31	0,00	-0,31
10222	FCTVA	1 130,00	1 130,31	0,00	-0,31
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^e et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
274	Prêţs	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	4 630,00	1 130,31	0,00	3 499,69
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	4 630,00	1 130,31	0,00	3 499,69
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			.
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	12 000,00	11 581,38		418,62
280422	Subv. Privé : Bâtiments, installations	850.00	814.67		35,33
2805	Licences, logiciels, droits similaires	450,00	450,00	0.000 (0.000)	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	5 000,00	4 664,00		336.00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 000.00	4 031.71		-31,71
28184	Mobilier	300,00	219,00		81.00
28188	Autres immo. corporelles	1 400,00	1 402,00		-2,00
тота	L DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	12 000,00	11 581,38		418,62
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	12 000,00	11 581,38		418,62
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	16 630,00	12 711,69	0,00	3 918,31
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

	01	0	5	6			
Libellé	Opérations non	Services généraux	Interventions	Famille	TOTAL		
	ventilables		sociales				
	INVESTI	SSEMENT					
RE	ALISATIONS (de l'exerc	cice + restes à réaliser	N-1)				
Dépenses réelles	0	5 294	0	1 233	6 527		
- Equipements municipaux (2)		5 294	0	1 233	6 527		
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	٥	0	0		
- Opérations financières	0				0		
Dépenses d'ordre	0				0		
Solde d'exécution reporté de N-1	0				o		
Total dépenses	0	5 294	0	1 233	6 527		
Total recettes	0	11 897	815	0	12 712		
Solde d'investissement	0	6 603	815	-1 233	6 185		
	RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses	0	D	0	0	0		
Total RAR recettes	0	0	0	0	0		
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0		

FONCTIONNEMENT

TORCHORDER							
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)							
Total dépenses	11 581	190 246	862 796	393 722	1 458 346		
Total recettes	0	920 001	300	598 528	1 518 829		
Solde de fonctionnement	-11 581	729 755	-862 496	204 805	60 483		
	RESTES A REAL	ISER au 31/12/N	-				
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0		
Total RAR recettes	0	0	0	0	0		
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0		

⁽¹⁾ La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus. les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

⁽²⁾ Ou biens de la structure intercommunale.

⁽³⁾ Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.



		01	0	5	6	
Art. (1)	Libellé	Opérations non	Services généraux	Interventions	Familie	TOTAL
		ventilables		sociales		

		INVESTIS	SEMENT			
		DEPE	NSES			
Total dépenses d'investissement 0 5 294 0 1 233						6 527
Dépenses	réelles	0	5 294	0	1 233	6 527
010	Stocks	0	0	0	0 !	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat ^e BA	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	5 294	0	1 233	6 527
2183	Matériel de bureau et informatique	0	5 294	0	0	5 294
2184	Mobilier	0	0	0	947	947
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	285	285
22	Immobilisations reques en affectation	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
Opération	s d'équipement	0	0	0	0	0
Opération	s pour compte de tiers	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	. 0
040	Opérat" ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0
041 Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0
001 Solds	d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0

		RECE	TTES			
Total recet	tes d'investissement	0	11 897	815	0	12 712
Recettes ré	elles	0	1 130	0	0	1 130
010	Stocks	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	1 130	0	0	1 130
10222	FCTVA	0	1 130	0	0	1 130
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat ^e BA	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	Đ	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
Opérations	pour compte de tiers	0	0	0	0	0
Receites d	ordre	0	10 767	815	0	11 581
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	10 767	815	0	11 581
280422	Subv. Privé : Bátiments, installations	0	0	815	0	815
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0	450	0	0	450
28181	Installations générales, aménagt divers	0	4 664	0	0	4 664
28183	Matériel de bureau et informatique	0	4 032	0	0	4 03:
28184	Mobilier	0	219	0	0	219
28188	Autres immo. corporelles	0	1 402	0	0	1 40:
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
001 Solde d'ex	récution reporté de N-1	0	0	0	o	0

FONCTIONNEMENT

-::	FONCTIONNEMENT						
		DEPE 11 581	NSES 190 246	862 796	393 722	1 458 346	
Total dépense	Total dependes de fortedomentent						
Dépenses réel	les	0	190 246	862 796	393 722	1 446 764	
011	Charges à caractère général	0	229	11 533	292 356	304 118	
604	Achats d'études, prestations de services	0	0	255	24 219	24 474	
60623	Alimentation	0	0	3 715	99 681	103 396	
60628	Autres fournitures non stockées	0	0	176	213	389	
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	2 648	2 648	
60636	Vêtements de travail	0	0	0	264	264	
6064	Fournitures administratives	0	0	0	1 349	1 349	
8135	Locations mobilières	0	0	0	10 477	10 477	
6156	Maintenance	0	0	0	4 464	4 464	
6161	Multirisques	0	0	0	8 162	8 162	
6182	Documentation générale et technique	0	0	0	538	538	
6184	Versements à des organismes de formation	0	0	0	3 400	3 400	
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0	229	353	0	582	
6226	Honoraires	0	0	0	108	108	
6231	Annonces et insertions	0	0	0	324	324	
6232	Fêtes et cérémonies	0	0	0	5 380 2 597	5 380 2 597	
6236	Catalogues et imprimés	0	0	1 068	2 035	3 103	
6247	Transports collectifs	0	0	5 886	2 038	5 984	
6251	Voyages et déplacements	0	0	0	5 262	5 262	
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	302	302	
627	Services bancaires et assimilés	0	ő	80	1 807	1 887	
6281	Concours divers (cotisations)	o	o	0	119 027	119 027	
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0	188 599	775 929	45 044	1 009 573	
012	Charges de personnel, frais assímilés	0	2 200	10 139	0	12 339	
6331	Versement mobilité	0	550	2 536	0		
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	2 035	8 827	0	3 086 10 862	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	86 269	292 338	0	378 607	
64111	Rémunération principale litulaires	0	5 563	3 878	0	9 441	
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	400	1 400	0	1 800	
64114	Personnel titulaire Indemnité inflate	0	18 317	74 992	0	93 310	
64118	Autres indemnités titulaires	0	18 357	184 325	0	202 682	
64131	Rémunérations non tit.	0	0	700	200	900	
64134	Personnel non tit Indemnité inflat*	0	3 891	36 531	0	40 422	
64138	Autres indemnités non tit. Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	20 393	89 012	10 354	119 759	
6451 6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	28 585	58 060	2 799	89 444	
l		0	901	8 878	0	9 779	
6454 6455	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. Cotisations pour assurance du personnel	0	40	179	27 972	28 191	
6458	Cotis, aux autres organismes sociaux	0	897	2 743	0	3 639	
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	o	3 719	3 719	
6478	Autres charges sociales diverses	0	200	1 393	0	1 593	
014	Atténuations de produits	0	0		0	0	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0	1 418	75 334	56 164	132 916	
65	Autres charges de gestion courante	0	1 417	0	0	1 417	
6541	Créances admises en non-valeur	Ö	0	50	0	50	
6561	Secours d'urgence	٥	0	16 381	127	16 509	
6562	Aides	0	Ö	0	35 000	35 000	
6573	Subv. fonct. Organismes publics	0	ő	58 902	20 955	79 858	
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	0	1	0	82	83	
658	Charges diverses de gestion courante	0	0	0	0	0	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él			_			
66	Charges financières	0	0	0	0	0	
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	157	157	
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	0	0	0	157	157	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	
Dépenses d'o	ordre	11 581	0	0	0	11 581	

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
042	Opérat° ordre transfert entre sections	11 581	0	0	0	11 581
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	11 581	0	0	0	11 581
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0
002 Déficit de	fonctionnement reporté	0	0	0	0	0

		RECE	TTES			
Total rece	ttes de fonctionnement	0	920 001	300	598 528	1 518 829
Recettes re	éelles	0	920 001	300	598 528	1 518 829
013	Atténuations de charges	0	0	0	26 229	26 229
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	0	0	546	546
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0	0	0	25 682	25 682
70	Produits services, domaine et ventes div	0	0	0	188 486	188 486
706	Prestations de services	0	0	0	180 297	180 297
70872	Remboursement frais par budget annexe	0	0	0	8 189	8 189
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	920 000	300	374 214	1 294 514
7473	Participat® Départements	0	0	0	354 989	354 989
7474	Participat° Communes	0	920 000	0	0	920 000
7477	Participat* Budget communautaire et FS	0	0	0	780	780
7478	Participat* Autres organismes	0	0	300	18 444	18 744
75	Autres produits de gestion courante	0	1	0	0	1
758	Produits divers de gestion courante	0	1	0	0	1
76	Produits financiers	D	0	0	0	
77	Produits exceptionnels	0	0	D	9 599	9 599
7713	Libéralités reçues	0	0	0	2 749	2 749
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0	0	0	561	561
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	6 289	6 289
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	C
Recettes d'ordre		0	0	o	0	(
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	(
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	
	ent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	

⁽¹⁾Le croisement par nature est fait au níveau de chacun des articles budgétaires.

IV ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE					
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1220.00 €					
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)			
L	INSTALLATION GENERALES, AGENCEMENTS	10	30/07/2014		
L	LOGICIEL INFORMATIQUE	2	30/07/2014		
L	MATERIEL DIVERS	10	30/07/2014		
L	MATERIEL INFORMATIQUE	4	30/07/2014		
L	MOBILIER DE BUREAU	10	30/07/2014		
L	OUTILLAGE	8	30/07/2014		
L	VEHICULES	8	30/07/2014		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM+ RAR N-1)	Réalisations
DEPENSE PROPRES	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	0,00	I 0,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	. 0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1) Libellé (1)		Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RARN-1)	Réalisations	
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	16 630,00	111	12 711,69
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	4 630,00		1 130,31
10222	FCTVA	1 130,00		1 130,31
10223	TLE	0,00		0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00		0,00
10228	Autres fonds	0,00		0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	00,0		0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
274	Prêts	3 500,00		0,00
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (2)	12 000,00		11 581,38
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			,
28	Amortissement des immobilisations			
280422	Subv. Privé : Bâtiments, installations	850,00		814,67
2805	Licences, logiciels, droits similaires	450.00		450,00
28181	Installations générales, aménagt divers	5 000,00		4 664.00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00		4 031,71
28184	Mobilier	300,00		219,00
28188	Autres immo. corporelles	1 400,00		1 402,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59	Prov. dépréc. comptes financiers		<u>.</u>	
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00		0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	12 711,69	0,00	0,00	0,00	12 711,69

	Mo	ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II _	0,00
Ressources propres disponibles	IV	12 711,69
Solde	V = IV - II(3)	12 711,69

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature		
Personnes de droit privé				
Associations				
ADPA	2 000,00	Fonctionnement de l'association		
ASSOCIATION AAPPUI MME CHAIX SANDRINE	3 556,70	Fonctionnement de l'association		
ASSOCIATION ACCUEIL MIGRANTS GRESIVAUDAN - AMG	500,00	Fonctionnement de l'association		
ASSOCIATION ADA ACCUEIL DEMANDEURS ASILE	500,00	Fonctionnement de l'association		
BANQUE ALIMENTAIRE DE LISERE	2 924,25	Fonctionnement de l'association		
CADRES SENIORS BENEVOLES	1 000,00	Fonctionnement de l'association		
CLUB DES 60 ANS	2 660.00	Fonctionnement de l'association		
CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE D CLCV UD 38	1 500,00	Fonctionnement de l'association		
COS FONCTIONNEMENT	20 955,22	Fonctionnement de l'association		
DEPANN' FAMILLES	261,50	Fonctionnement de l'association		
DIGI DOMICILE INTER GERENATIONS ISERO	500,00	Fonctionnement de l'association		
HAND AMITIE MEYLAN ASSOCIATION MEYLANAISE	1 000,00	Fonctionnement de l'association		
HORIZONS ASS JEUNESSE	7 090,00	Fonctionnement de l'association		
LE DOUZE CENTRE DE PLANIFICATION MEYLAN GRESIVAUDAN	2 000,00	Fonctionnement de l'association		
OISEAU BLEU	32 000,00	Fonctionnement de l'association		
SECOURS CATHOLIQUE GRENOBLE	1 500,00	Fonctionnement de l'association		
Entreprises				
Personnes physiques				
Autres	<u></u>			
Personnes de droit public				
<u>Etat</u>				
Régions				
<u>Départements</u>				
Communes				
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC)				
RESIDENCE AUTONOMIE LE PRE BLANC	35 000.00	Subvention de fonctionnement		
Autres	35 335,55			
TOTAL GENERAL	114 857,67			

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRES	6 (3)		S POURVUS SUR SETAIRES EN ETI	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	0,00 0,00 0,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 1,00	0,00 0,00 0,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	00,0	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint administratif terr. Attaché	C A	7,00 2,00	0,00 0,00	7,00 2,00	7,00 2,00	0,00 0,00	7,00 2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		8,00	16,00	24,00	19,20	0,00	19,20
Agent social Assistant socio-éducatif	C A	6,00 2,00	15,00 1, <u>00</u>	21,00 3,00	16,70 2, <u>5</u> 0	0,00 0,00	16,70 2,50
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		1,00	2,00	3,00	1,94	0,00	1,94
Aide soignant Infirmier en soins généraux Médecin terr.	B A A	1,00 0,00 0,00 0,00	0,00 1,00 1,00 0,00	1,00 1,00 1,00 0,00	1,00 0,50 0,44 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 0,50 0,44 0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	98 Sec. 198		<u>-</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	ŕ	,		•
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + l + j + k)		21,00	18,00	39,00	33,14	0,00	33,14

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Calégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgètaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0.4 ETPT (0.8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » règis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - FTAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT			
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00				
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00				
TOTAL GENERAL				0,00				

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif. TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social.

MT ; Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culture

ANIM: Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Réference à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a° : article 3, 1er alinea : accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiet ou indisponible (maladie, maternité...).
 - : vacance temporaire d'un emploi.

 - 3-3-1": absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-1": emplois du niveau de la catégorie A torsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3": emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3.3.4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3.3.5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de communes de 2000 habitants et des groupements de communes de communes de 2000 habitants et des groupements de 2000 habitants et des groupements de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi nº 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi nº 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1
- (8) Si un contrat fixe comme reférence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES: Pour: 8Contre : O Abstentions : O

Date de convocation : 22/06/2023

Présenté par (1) La Vice-Présidente, Christel REFOUR. A Meylan, le 28/06/2023 La Vice-Présidente, Christel REFOUR

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire. A Meylan, le 28/06/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01- Philippe CARDIN	
02- Christel REFOUR	Har
03- Stéphane MAIRE	Sau
04- Isabelle MALZY	makes
05- Christophe BATAILH	ch
06- Pascal OLIVIERI	
07- Anthony LUCAS	
08- Ghassan Antoine EL'JAMAL	Ale
09- Jean-François SELE	
10- Jean-Claude GRESLOU	Thetoes
11- Michel BONIFAY	

0 5 JUIL. 2023

et de la publication & 5 JUIL. 2023

A Meylan,le Certifié exécutoire par (1) La Vice-Présidente, Christel REFOUR, compte tenu de la transmission en préfecture,

0 5 JUIL. 2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le conseil d'administration.

